

DEUXIEME PARTIE : LA RELATION A L'AUTRE
« J'ECOUTE L'AUTRE POUR SUSCITER COLLABORATION ET CREATIVITE »

Formation animée par Sophie GROSJEAN, formatrice certifiée en CNV

En participant au module 1, vous avez (r)établi une connexion de qualité avec vous-même et retrouvé le chemin vers votre élan de Vie. Le module 2 s'attache à (r)établir une connexion de qualité avec notre interlocuteur.

Avez-vous tendance à vous fermer comme une huître en cas de conflit, ou au contraire à exploser comme un volcan en éruption ? Avez-vous régulièrement l'impression d'être agressé(e) par certaines personnes ?

Aspirez-vous à plus de paix et d'harmonie dans vos relations ?

Venez découvrir les différentes manières d'entendre un message : celles qui contribuent à créer de la misère relationnelle, et celles qui au contraire suscitent compréhension et considération mutuelles.

Découvrez le pouvoir, et surtout les bienfaits de l'empathie, tant pour vous que pour vos interlocuteurs !

Le public cible :

Ce séminaire s'adresse à toute personne désireuse de découvrir et pratiquer processus de la Communication NonViolente.

Prérequis : avoir suivi le module 1 : « Je prends soin de moi, ça profite à tout le monde ! » ou à un minimum de deux jours de formation en CNV avec un formateur certifié par le CNVC.

Informations pratiques :

Dates et horaire :

Samedi 14 et dimanche 15 novembre 2020 de 9h30 à 17h00.

Lieu :

Ferme du Banoyard – Banoyard, 817 à 4910 Theux

Frais pédagogiques :

- Particulier : 245 € TVAC
- Professionnel non assujetti à la TVA : 390 € TVAC (avec reçu)
- Professionnel assujetti à la TVA : 475 € TVAC (avec facture)

5% de réduction pour toute inscription à un minimum de 6 jours de formation en 2020
10% de réduction pour toute inscription à un minimum de 10 jours de formation en 2020
15% de réduction pour toute inscription à un minimum de 15 jours de formation en 2020

(Ces réductions sont valables sur les modules d'introduction en CNV et les modules d'approfondissement du cursus d'intégration)

L'argent ne doit pas être un obstacle à votre participation. Nous pouvons en parler dans la discrétion.

Frais d'hébergement et de repas :

- La formation n'est pas résidentielle et les repas ne sont pas prévus. Les participants sont invités à emporter un plat de leur choix pour constituer un buffet coloré de type « auberge espagnole ».
- Possibilités de logement en chambres d'hôtes sur place à la [Ferme du Banoyard](#)

L'argent ne doit pas être un obstacle à votre participation. Nous pouvons en parler dans la discrétion.

Inscription :

Via le formulaire annexé.

Remarque importante :

Ce stage constitue la seconde partie des « Bases de la CNV ». Idéalement, il est conseillé de suivre ce module sur la relation à l'autre dans les trois mois qui suivent la participation au premier.

Lorsque les deux modules de bases sont proposés à la suite l'un de l'autre, c'est expressément parce qu'il est judicieux de les suivre consécutivement. La profondeur des liens et la confiance qui se créent entre les participants contribuent à une intégration rapide du processus.

Informations :

Sophie GROSJEAN – sg@girasol.be - +32 479 890 726

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à renvoyer à Sophie GROSJEAN
sprl GIRASOL – Banoyard, 817 à 4910 Theux - Belgique
Email : sg@girasol.be

NOM.....PRENOM.....

Profession :

Société : TVA :

Tél..... Tél. mobile :

e-mail :

Rue.....N°

CP..... Localité..... Pays

- J'ai connu Girasol via : La brochure Girasol
 Le site web suivant :

Autre (précisez) :

S'inscrit au séminaire d'introduction à la Communication NonViolente « *La relation à l'autre et l'ouverture au dialogue* » du 14 au 15 novembre 2020 et verse sa participation financière de 245 / 390 / 475€ (entourez le prix qui correspond à votre profil)

sur le compte de la sprl GIRASOL :
Code IBAN : BE95 6528 1682 4958 - Code SWIFT (BIC): BBRUBEBB
Banque : ING Belgique

Le versement comptera comme inscription définitive. Un montant de 50€ sera retenu dans tous les cas d'annulation. Un montant de 100€ sera retenu en cas de désistement à moins de 21 jours du début du stage. La totalité de l'inscription est due en cas de désistement à moins de 15 jours du début du stage.

SIGNATURE.....